



Vue à vol d'oiseau de l'abbaye depuis l'ouest, détail du quartier industriel de l'abbaye avec la porte de la ferme. D'après la gravure de 1726.

2000, p. 18, 58), ne contredisent en rien cette lecture de la gravure de 1607, puisqu'aucune construction n'y est renseignée à l'emplacement des vestiges des trois bâtiments à pans de bois.

L'objectif premier de cette notice était d'identifier d'éventuelles représentations des bâtiments à pans de bois découverts en fouilles. Or, force est de constater qu'aucune construction n'apparaît à leur emplacement sur les trois gravures examinées : ils n'existaient donc plus en 1607. Ainsi, à défaut d'une image de ces bâtiments proprement dits nous avons analysé, sur les trois gravures précitées, leur contexte environnemental tel qu'il se présente, bien entendu, après leur disparition et ce, à travers le quartier industriel et la porte de la ferme. L'ancienneté de ces deux ensembles paraît indubitable en raison du lien que tous deux entretenaient avec le tronçon d'enceinte barrant transversalement la vallée et contrôlant ainsi la rivière, mais aussi avec le grand moulin et certainement avec un moulin préexistant à ce dernier car sa construction n'a pas débuté avant 1197. Qui plus est, les trois gravures établissent de manière évidente l'évolution de ces ensembles sur les plans architectural et urbanistique, évolution qui va de pair avec l'essor des activités industrielles dans ce secteur de l'abbaye.

Les trois bâtiments à pans de bois n'étant situés qu'à quelques mètres de la porte, leur fonction, qui toutefois reste indéterminée, pourrait néanmoins être définie sur la base de cette proximité immédiate. Il n'en reste pas moins que les trois portes figurées sur les trois gravures n'ont jamais coexisté avec les trois bâtiments à pans de bois. Pour décevante qu'elle puisse paraître, cette constatation n'est cependant pas inintéressante car si elle ne les corrobore pas, du moins ne contredit-elle pas les résultats préliminaires des fouilles suivant lesquels le plus ancien des trois bâtiments à ossature bois pourrait remonter à Villers II (1147-1197), période de transition ayant précédé l'abbaye de Villers III (1197-1796) et qui traduit l'indécision des moines, pour des raisons géopolitiques, à s'installer définitivement sur le site (voir notice supra).

Ainsi, plus ou moins quatre siècles séparent le plus ancien des trois bâtiments à pans de bois et la porte de la ferme visible sur la gravure de 1607, celle-ci illustrant vraisemblablement un état existant déjà au 16^e siècle. Or, cette porte n'est qu'un modeste appentis adossé à la muraille. Peut-on dès lors raisonnablement supposer qu'elle ait servi durant plusieurs siècles ? Un élément de réponse nous est donné par la même gravure qui montre la porte de Namur se réduisant à un simple percement en plein cintre avec battants dans la muraille d'enceinte. À moins d'envisager que la porte de la ferme en appentis ait connu une existence extrêmement longue, ce qui semble improbable, on doit donc admettre comme plausible que, à l'instar de la porte de Namur, de simples battants de bois constituaient la porte de la ferme primitive qui servait d'accès à l'enclos monastique depuis le sud. Par ailleurs, on considérera également la haute probabilité que les bâtiments portes aient été édifiés à l'origine à l'aide de matériaux périssables et, pourquoi pas, en pans de bois eux aussi. Dans le même ordre d'idées, durant Villers II et peut-être plus tard encore, pour des raisons de nécessaire rapidité de mise en œuvre et de disponibilité sur place de bois en abondance, une palissade dans ce matériau a certainement préexisté à la muraille de pierre conservée aujourd'hui.

Pour conclure, l'examen des gravures de 1607, 1659 et 1726 permet de démontrer, de manière convaincante, l'importance fondamentale que revêtent le quartier industriel et la porte de la ferme qui en commandait l'accès. Les trois bâtiments à pans de bois mis au jour lors de nos fouilles s'intégraient dans la configuration primitive de ce secteur qui s'organisait, dès l'origine, autour d'un moulin. La fonction économique conférée à ce quartier, vitale pour tout établissement humain à ses débuts lorsqu'il doit assurer ses besoins essentiels par la production et la transformation de biens, plaide en faveur de sa haute ancienneté. Cette fonction se perpétuera, en se développant, au cours des siècles suivants.

Bibliographie

- COOMANS T., 1988. *Analyse critique des gravures anciennes de l'abbaye de Villers aux XVII^e et XVIII^e siècles et de leurs copies du XIX^e siècle*, Bruxelles et Louvain-la-Neuve.
- COOMANS T., 1990. *L'abbaye de Villers. Histoire des ruines (1796-1984)*, Louvain-la-Neuve (Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain, 72).
- COOMANS T., 2000. *L'abbaye de Villers-en-Brabant*, Bruxelles et Brecht (Studia et Documenta, XI).
- DE WAELE É., 2011. Villers-la-Ville/Villers-la-Ville : l'abbaye, étude archéologique de la porte de la ferme à travers quatre gravures anciennes, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, p. 29-35.